

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Dispositif 💰 "argent de poche"

Le dispositif « argent de poche » crée la possibilité pour les jeunes BOURNEVAIZIEN(NE)S de 16 à 17 ans (nés en 2007 et 2008) d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie de leur commune, à l'occasion des vacances scolaires en contrepartie d'une indemnisation. Les jeunes travailleront sur une demi-journée de 3h30 avec une pause obligatoire de 30 mn et ils seront indemnisés à hauteur de 15 €.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le [site internet de la commune](#) ou il peut également être demandé en mairie.

Le dossier complet 📄 est à déposer lors de la permanence organisée pour ce dispositif demain, le **samedi 6 juillet**, de 10h à 12h, en mairie (1 bis place des Papillons), salle de réunion.

Elections : aux urnes Citoyens !

Nous, élu(e)s, appelons chacun et chacune à exercer son droit de vote **ce dimanche 7 juillet** pour le 2ème tour des élections législatives.

La démocratie n'est pas innée.

Citoyennes et citoyens, (ré)investissons la démocratie !

🎵 Concert de Yannick Jaulin le 9 juillet au vieux château

Dans le cadre de sa « tournée mondiale locale » au rythme lent d'un tracteur, Yannick JAULIN fera étape à Bournezeau, **le 9 juillet prochain**, au vieux château, pour un **concert rock en patois**.

L'objectif principal de cette tournée est de mettre en lumière les différents patrimoines immatériels (pratiques, coutumes, rites et les savoir-faire artisanaux, patois...) des territoires traversés. Aussi nous organiserons avant le concert, un apéro-causerie avec Yannick JAULIN sur cette thématique afin que les habitant(e)s de la commune puissent s'exprimer.

Pour organiser ce rendez-vous, nous sommes à la recherche :

- . de bénévoles pour aider au montage de la scène,
- . d'intervenants pour la causerie : Vous causez patois ? Vous chantez ? Vous avez un savoir-faire en matière de patrimoine immatériel ? Soyez les bienvenu(e)s !

⇒ Si vous êtes intéressé(e)s pour donner un coup de main, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

[Prochain Conseil Municipal](#)

Nous vous informons que le prochain Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 11 juillet 2024, à 19h00**, à la mairie annexe de St Vincent Puymaufrais.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Ressources Humaines
 - Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité
 - Ouverture de postes
4. Voirie
 - Classement dans la voirie publique communale
5. Finances
 - Dotation globale de fonctionnement des Communes et dotation de solidarité rurale
 - Budget principal – Décision modificative n° 3
6. Marchés publics
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Saint André de Bournezeau
 - Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de commerces et logements en centre-bourg de Bournezeau
 - Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une médiathèque sur la commune de Bournezeau
 - Marché de travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées
 - Avenants au marché de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Mairie
 - Etude de faisabilité et programmation des vestiaires et tribunes de foot
7. Urbanisme
 - Modification n°0.4 du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
8. Environnement
 - Plan Vendée Biodiversité Climat - Plantations de haies et de bosquets en zone rurale
9. Réseaux
 - Convention de servitudes pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique au lotissement le Haut Bois
10. Questions diverses

[Horaires de la Mairie : du 1er juillet au 30 août](#)

Nous vous rappelons que la mairie est ouverte le matin uniquement, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.

La mairie sera fermée au public les après-midis, toutefois si pour des raisons professionnelles, vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

[Newsletter](#)

Il n'y aura pas de newsletter le vendredi 19 juillet.

[Recensement citoyen](#)

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, **le recensement citoyen est obligatoire**  pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.
 - . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
 - . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.
- Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

[Les Amis de la bibliothèque : partir en livre !](#)

Partir en voyage, avec la bibliothèque de Bournezeau.

Ce samedi 6 juillet, à 16h, les enfants seront transportés jusqu'en Chine grâce au raconte-tapis.

Puis à 17h ce sera au tour des adultes de découvrir les multiples facettes du voyage, emportés par les lectures d'un groupe de bénévoles ; pendant ce temps les enfants pourront s'initier aux jeux proposés par le réseau des bibliothèques en présence de Frédéric notre bibliothécaire. Des livres seront également mis à disposition en consultation libre.

Et enfin à 17h45 un jeu de l'oie géant rassemblera parents et enfants pour finir l'après-midi en beauté.

Rendez-vous sur le site du vieux château. Évènement gratuit, sur inscription.

⇒ Programme complet et réservation sur le [site du réseaux des bibliothèques du Pays de Chantonay](#)

[Les Marsupil'amis : Moules frites 2024](#)

L'association des Marsupil'amis vous informe :

"Vous l'attendez... nous aussi donc no panique dans quelques jours elle sera là. La nouvelle édition de notre légendaire soirée Moules Frites !

Sur place :

- Bar & Cave à vin,
- Restauration,
- Boutique du Foyer (Sweat/T-Shirt/Casquette/Verre),
- Orchestre Evidence & Piste de Danse,
- Structure Gonflable.

Cette année encore, nous remettons en place notre système de paiement des boissons par tickets !

Pensez à réserver votre repas par [HelloAsso](#) ou auprès par téléphone auprès de Manon Carré au 07.77.84.93.77, Emma Bessonnet 07.78.79.55.17 ou Emile Davieau 07.72.26.51.69.

Comme chaque année, le feu d'artifice vous sera proposé par la Mairie !"

POUR RAPPEL

[Des vélos électriques en location](#)

La communauté de Communes de Chantonay peut mettre à disposition, en location et pour le trajet domicile-travail, une dizaine de vélos à assistance électrique.

Pour cela, il suffit de contacter la communauté de communes pour réserver un vélo ou s'inscrire sur la liste d'attente. Dans le premier cas, il sera demandé une copie d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation d'employeur ou de statut étudiant et une attestation de responsabilité civile. Si la demande est acceptée, un rendez-vous sera

proposé pour récupérer et signer le contrat de prêt avant l'état des lieux et une prise en main.

 contact@cc-paysdechantonay.fr ou 02.51.94.40.23.

[Lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

 5 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



[09/07/2024](#)

Concert de Yannick Jaulin le 9 juillet au vieux château

Dans le cadre de sa «tournée mondiale locale» au rythme lent d'un tracteur, Yannick JAULIN fera étape à Bournezeau



[11/07/2024](#)

Prochain Conseil Municipal

le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 11 juillet 2024



[13/07/2024](#)

Moules-frites et feu d'artifice

organisés par l'association des Marsupil'amis et de la Commune



[21/07/2024](#)

Vide grenier

organisé par l'association du Basket Club Bournezeau



06/08/2024

Balade estivale

Partez pour une balade d'environ 7 km pour découvrir Bournezeau, son patrimoine et ses paysages

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.